



## L'éclatement de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire de 1932 à 1947

Joseph Abo Kobi\*

### Résumé

Érigé en colonie française en 1919, le territoire de Haute-Volta subira un démembrement en 1932 à cause du peu d'intérêt économique qu'il présente pour l'administration coloniale. Étant donné ses potentialités économiques, la Côte d'Ivoire devient ainsi la principale bénéficiaire de cet acte administratif. Ce rattachement d'une partie importante de la Haute-Volta, zone frontalière, à la Côte d'Ivoire paraît utile en vue de son exploitation. Mais ce démembrement est contesté par les Voltaïques, avec à leur tête le chef des Mossi. Les différentes actions de protestations du Moro Naba et les exigences de la population, conjuguées à la volonté de l'administration et au soutien du clergé catholique, aboutissent à la renaissance de la Haute-Volta en 1947.

**Mots-clés** : Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Moro Naba, démembrement, exploitation.

### Abstract

Erected as a French colony in 1919, the territory of Upper Volta will undergo a dismemberment in 1932 because of the lack of economic interest it represents for the colonial administration. Given its economic potential, Côte d'Ivoire thus becomes the main beneficiary of this administrative act. This attachment of a large part of Upper Volta, zone to Côte d'Ivoire a frontier, seems to be useful for its exploitation. But this dismemberment is disputed by the Voltaics, headed by the Mossi. The various actions of Moro Naba's protest and the demands of the population, combined with the will of the administration and the support of the Catholic clergy, led to the revival of Upper Volta in 1947.

**Key Words**: Upper Volta, Ivory Coast, Moro Naba, dismemberment, exploitation.

---

\* Enseignant-chercheur, Département d'histoire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire).  
Email : josephkobi@uao.edu.ci; kobi1960@yahoo.com

## **Introduction**

La Haute-Volta fut, à l'image de certaines colonies de l'Afrique de l'Ouest, une création de la France. Elle fut érigée en colonie française en 1919. Cette décision, qui a mis sous tutelle le territoire voltaïque, a été l'occasion pour la France de mettre en place les moyens nécessaires pour une exploitation méthodique des richesses de la colonie.

L'action des administrateurs successifs a permis à la France de se faire une idée du peu de richesses naturelles de la Haute-Volta. Cependant, sur le plan démographique, elle constituait une source abondante de main-d'œuvre. Pour mieux tirer profit de l'occupation du territoire, il fallait donc revoir son découpage administratif. La Haute-Volta a été démembrée en 1932 et répartie entre les colonies du Niger, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire<sup>1</sup>. Il a fallu attendre 1947 pour voir la reconstitution de la Haute-Volta dans ses limites antérieures.

Si l'éclatement de la Haute-Volta répondait à la volonté de la métropole et au besoin toujours croissant d'une main-d'œuvre voltaïque dans la zone forestière de Côte d'Ivoire aux dépens de la Gold Coast<sup>2</sup>, elle a ravivé chez ses populations un sentiment d'injustice. Elles réclamaient l'intégrité de leur territoire réparti entre plusieurs colonies voisines. Cette situation ne fut pas sans conséquences. Comment évaluer alors et mesurer la portée des conséquences du rattachement d'une partie de la Haute-Volta au territoire de Côte d'Ivoire de 1932 à 1947 ? La réponse à cette question permettra de comprendre l'impact de l'éclatement de la Haute-Volta, né du seul objectif de satisfaire la métropole et son implication en Côte d'Ivoire. Tel est l'enjeu et l'intérêt scientifique de cette étude.

Pour cet article, nous nous sommes appuyé sur les documents d'archives traitant de la période de l'éclatement de la Haute-Volta et du rattachement d'une de ses parties à la Côte d'Ivoire. Ces sources ont le mérite d'apporter un éclairage sur les motivations de l'administration, ainsi que sur la réaction des populations. En dehors des documents d'archives, nous avons eu recours à la consultation d'ouvrages et d'articles de revue qui relatent l'histoire coloniale de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire.

Pour mieux appréhender le sujet, cet article étudie successivement les causes du démembrement de la Haute-Volta en 1932, la portée socioéconomique de son rattachement à la Côte d'Ivoire, et son incidence politique à travers les actions pour la renaissance du territoire de la Haute-Volta.

## **Les raisons de la dissolution de la Haute-Volta**

Par son environnement naturel propice aux cultures d'exportation, la Côte d'Ivoire demeure une priorité pour le colonisateur. À ce titre, au regard de

sa pauvreté en hommes pour son exploitation, la Haute-Volta devait servir de réservoir de main-d'œuvre pour combler ce déficit.

### ***La pauvreté du territoire voltaïque et l'exode des populations vers la Gold Coast***

La politique de mise en valeur adoptée par les autorités françaises avait pour but d'exploiter rationnellement les colonies françaises de l'AOF. Ainsi, au nom de l'autonomie budgétaire, la colonie garde les recettes perçues sur son territoire et pourvoit aux dépenses de tout ordre. La loi du 13 avril 1900 a donc mis à la charge des colonies les dépenses d'intérêt exclusivement local<sup>3</sup>. Mais au regard des potentialités économiques des colonies, celles-ci n'avaient pas toutes la même importance aux yeux de la métropole<sup>4</sup>. La colonie de Haute-Volta, sans ouverture sur la mer, ne bénéficiait pas de la même attention que le territoire. En effet, dans un pays peu favorisé du point de vue climatique<sup>5</sup>, l'autorité coloniale privilégiait la mise en valeur de colonies disposant de façades maritimes, cela pour des considérations économiques. Cependant, depuis 1919, année de la création de la colonie de Haute-Volta, l'administration, sous l'égide du premier gouverneur Frédéric Charles Édouard Alexis Hesling<sup>6</sup>, il fut mis en œuvre une série de travaux pour mieux exploiter la colonie<sup>7</sup>. À ce sujet, l'extension des plantations de coton<sup>8</sup> entraînait très souvent en conflit avec les modes culturels traditionnels, comme l'indique le rapport administratif ci-dessous :

La production des matières premières a, en 1931, appauvri l'indigène au lieu de l'enrichir. En effet, si la vente de coton a donné 287 083 F, le kilo n'a été payé que 0,50 F à Koudougou, 0,35 à Yako. La production à l'hectare ne dépassant pas 80 kg, l'indigène en a donc retiré 40 F. Par contre, le mil donne au moins 600 kg à 1,50 F prix moyen de l'année, l'hectare aurait rapporté 900 F, soit une différence de 800 F au bénéfice de cette culture<sup>9</sup>.

Aussi les champs collectifs de coton, exigeant un espace agricole réservé à la production domestique ou à la jachère, concouraient-ils à l'appauvrissement des Africains, à la disette<sup>10</sup>.

À cette situation de pauvreté s'ajoutent les réquisitions démesurées d'impôts effectuées par les agents de l'administration. Face à ces agissements, les jeunes gens vont chercher à travailler ailleurs, en particulier sur la Basse Côte d'Ivoire ou même en Gold Coast. Dans ce territoire anglais, les travailleurs bénéficiaient de salaires élevés, « environ 1 shilling 6 pence par jour, soit près de 6 francs [...] et de la nourriture [...] contre ceux pratiqués en Côte d'Ivoire où un manœuvre nourri gagne rarement plus de 2,50 francs par jour<sup>11</sup> ».

Les conditions de travail plus attractives poussaient les travailleurs voltaïques à migrer dans le territoire anglais, car

La pression sur les populations locales devint forte, puisque ce nouvel impôt venait s'ajouter à celui sur la capitation, déjà à l'origine des fortes migrations vers les colonies anglaises et portugaises voisines, lesquelles apparaissaient désormais comme des colonies-refuges [...]. Certes, les autorités anglaises n'usaient pas de la violence dans la production des richesses, mais elles laissaient le marché du travail réguler les flux de travailleurs migrants et n'hésitaient pas, en période de dépression économique, à renvoyer les travailleurs vers leur colonie d'origine. Dans cette perspective, les mécanismes de contrôle des flux qu'elles mettaient en place s'inspiraient de ceux des autorités françaises et se fondaient sur la contrainte (Gervais & Mandé 2007:69-70).

On signale aux alentours de 1930 « près de 100 000 à 150 000 Voltaïques, en majorité mossi qui vont annuellement offrir leur force de travail dans les mines d'or de même que dans les riches exploitations cacaoyères du pays Ashanti, en Gold Coast » (Kouadio 1981:51).

La création des plantations, qui nécessitaient une main-d'œuvre substantielle bien souvent non disponible localement, a provoqué une telle mobilité, souvent involontaire. Le peuple mossi, autour duquel a été construite la Haute-Volta, fuyait également la pression de l'administration coloniale française qui recourait à la coercition pour faire payer l'impôt de capitation. La colonie de Haute-Volta, en dehors de la production cotonnière, fournissait ainsi de la main-d'œuvre aux autres colonies, en particulier à la Côte d'Ivoire, ce qui accentuait l'axe savane-forêt. Aussi cette situation de pauvreté renforçait-elle le fossé existant entre le Nord et le Sud, mais en consolidant paradoxalement la complémentarité entre les deux zones : la Haute-Volta, zone savanicole, dispensatrice de la main-d'œuvre et à bon marché, et la région forestière du Sud, propice aux cultures pérennes que sont le cacao et surtout le café, et promise à une croissance économique.

### ***L'interdépendance économique de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta***

Pour les milieux coloniaux, la Côte d'Ivoire doit devenir pour le café ce qu'est la Gold Coast pour le cacao. Par opposition aux régions forestières de Côte d'Ivoire où la population est très faible, les régions du Nord, en particulier la Haute-Volta, surtout le pays mossi, comprennent quelques foyers denses de population. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les populations de la Haute-Volta, estimées en 1931 à près de 3 000 000 d'habitants, étaient très importantes, notamment comparativement aux populations des autres

colonies du groupe (Zahie 1987:30). Ce dynamisme démographique constitue un motif de mobilité des populations de la Haute-Volta et un enjeu stratégique pour une exploitation convenable de la colonie de Côte d'Ivoire<sup>12</sup>.

**Tableau** : Les populations de la Haute-Volta en 1931

<b>Cercles</b>	<b>Populations</b>	<b>Densité</b>
Batié	52 606	10,95
Bobo-Dioulasso	284 910	6,8
Dédougou	430 706	11,51
Dori	89 450	5,5
Fada	189 062	3,7
Gaoua	167 745	11,41
Kaya	258 741	14,6
Koudougou	318 692	23,26
Ouagadougou	536 393	14,8
Ouahigouya	420 624	16
Tenkodogo	249 999	19,84
<b>TOTAL</b>	<b>2 998 928</b>	<b>10,98</b>

**Source** : ANCI 1DD-XII-6-36/104-690, Instructions pour la mise en application du décret du 5 septembre 1932 relative à la suppression de la Haute-Volta

Ces données montrent l'importance de la population voltaïque dont Koudougou et Ouagadougou constituent l'illustration parfaite, avec respectivement une densité de plus 23 habitants au km<sup>2</sup> et une population de 536 393 habitants. Mais le nombre de personnes qui prenaient la direction de la Côte d'Ivoire ne suffisait pas, aux yeux du colonisateur, à exploiter convenablement le territoire de Côte d'Ivoire. La Haute-Volta devait donc servir de réservoir de main-d'œuvre.

Pour la France, l'Eldorado a pour nom la Côte d'Ivoire et non la Gold Coast. Elle a besoin de bras valides. Très vite, s'impose aux administrateurs coloniaux l'idée d'utiliser les Voltaïques comme force de travail dans les plantations et sur le chantier du chemin de fer ivoirien. Compte tenu de ces motifs, la Côte d'Ivoire devait être la première bénéficiaire de l'arrivée de ces populations, pour sa mise en œuvre, mais aussi au profit des intérêts de la métropole française. Le recrutement des Voltaïques permettrait également aux exploitations agricoles et forestières de disposer de travailleurs.

Par conséquent, se tourner vers la Haute-Volta, qui peut exporter ses hommes en Côte d'Ivoire, représente une nécessité pour les entreprises coloniales françaises. Pour les milieux coloniaux, même si la Haute-Volta est écartée du programme de « mise en valeur » des colonies, ses habitants doivent être utilisés comme main-d'œuvre sur les chantiers et plantations des autres colonies<sup>13</sup>. Le programme d'outillage économique colonial préconisé par le ministre des Colonies Sarraut se situe dans cette perspective d'une « mise en valeur d'ensemble dans laquelle les améliorations d'ordre moral, intellectuel, politique et social sont étroitement liées aux réalisations d'ordre matériel » (Sarraut 1921:1).

Pour l'administration coloniale, il est intolérable d'accepter la migration mossi vers la Gold Coast. Dès lors, quiconque fuyait vers la colonie anglaise pouvait être réprimé par l'autorité coloniale. Le propos du chef de subdivision de Pô en est une illustration, qui affirme avoir « arrêté ici une vingtaine d'indigènes [qui] manifestement fuyaient devant le recrutement<sup>14</sup> ». Les agissements de l'administrateur sont le reflet de la dure réalité coloniale française<sup>15</sup>.

La recherche de la main-d'œuvre avait fait naître une étroite liaison entre la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta. Le 5 septembre 1932, un décret pris par Albert Sarraut, ministre des Colonies, supprimait la colonie de Haute-Volta. Plusieurs éléments rendaient l'autonomie de la Haute-Volta problématique : d'une part, les colonies voisines convoitaient ce réservoir de main-d'œuvre, et la colonie manquait d'un accès à la mer ; d'autre part, l'administration coloniale devait restreindre ses frais de fonctionnement, en raison du peu d'intérêt économique que représentait ce territoire, en dehors de l'économie cotonnière<sup>16</sup>. Cette décision eut de fortes conséquences sur la vie socioéconomique et politique du nouveau territoire de Côte d'Ivoire.

### **La Basse Côte d'Ivoire, zone d'accueil de la main-d'œuvre voltaïque**

Par son économie, la Basse Côte d'Ivoire est devenue le pôle d'attraction de certains cercles de la Haute et Moyenne Côte. Ce déplacement de population est surtout lié aux recrutements de main-d'œuvre pour approvisionner la zone forestière.

#### ***Les mesures pour l'afflux des travailleurs voltaïques***

Suite au rattachement d'une partie de Haute-Volta à la Côte d'Ivoire, des mesures furent arrêtées pour drainer la population voltaïque en direction de la Basse Côte d'Ivoire : propagandes administratives, programme d'action sociale, mesures en faveur de meilleures conditions de travail, et bien d'autres. La « bénédiction » du Moro Naba fut obtenue pour la réussite de l'entreprise, car,

Ne pas consulter ce chef, devant qui s'incline plus d'un million d'individus, eût été une erreur qui pouvait compromettre le résultat recherché et priver définitivement la Côte d'Ivoire d'une main-d'œuvre dont il lui était difficile de se passer<sup>17</sup>.

Le 28 septembre 1938, la diminution du tarif pour les travailleurs descendant en Basse Côte d'Ivoire a eu pour conséquence l'accroissement très sensible du nombre des travailleurs engagés par contrat en provenance de la Haute-Volta. À partir de 1938-1939, les autorités administratives vont chercher à détourner les Mossi de la Gold Coast en essayant de substituer le volontariat à la réquisition de la main-d'œuvre destinée aux colons et aux grands chantiers. En 1938, quatre centres d'hébergement sont créés en Basse Côte, un cinquième à Bobo-Dioulasso où le directeur est chargé de contrôler les chantiers du chemin de fer. En 1939, des travailleurs volontaires commencent à être dirigés vers le Sud. Ce flux entraîne un accroissement très sensible du nombre des travailleurs engagés par contrat en provenance de la Haute-Volta<sup>18</sup>. À ce propos, L. J. Tokpa (1992:536) révèle :

Lorsque nous suivons quelques grandes sociétés agricoles dans leurs recrutements, on se rend compte que la part de la main-d'œuvre agricole restait déterminante. C'est l'exemple de la Société des plantations d'Elima qui réalise en 1936, 1937 et 1938 un recrutement croissant des travailleurs qui se situent respectivement à un effectif de 1250, 1530 et 1682 travailleurs.

Leur recrutement obéit à diverses modalités. D'abord, les hommes désireux de travailler en Basse Côte d'Ivoire se présentent à un certain nombre de gares désignées à cet effet. Ensuite, il leur est délivré des billets gratuits spéciaux pour le transport. Enfin, le montant était remboursé au chemin de fer par une subvention du centre d'accueil à leur arrivée.

Cependant, malgré les bonnes dispositions prises pour le contrôle de la main-d'œuvre, le recrutement des travailleurs pour les exploitations agricoles a été rendu difficile depuis la guerre. Mais dès que le travail forcé fut aboli et pour éviter qu'un manque de travailleurs ne paralyse la vie économique du pays, le gouverneur Latrille prit des mesures pratiques pour que le volontariat remplace la corvée et que les travailleurs soient libres de prendre le chemin des chantiers et des exploitations agricoles et forestières. Pour ce qui est des manœuvres venant de Ouagadougou, il décide de mettre en circulation deux camions assurant un service gratuit entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, terminus de la voie ferrée.

L'abolition du travail forcé a encore accru le recrutement d'une main-d'œuvre abondante<sup>19</sup> dont la majorité est originaire de la Haute-Volta. Elle a permis le développement de la zone forestière.

### ***Développement de l'économie de plantation et création de foyers de migrants voltaïques***

François Reste, gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire de 1930 à 1935, met en œuvre « un programme d'action économique et social » élaboré le 27 avril 1931 (JOCI 1931:287-300). Pour essayer de résoudre le problème de la main-d'œuvre, Reste lance en 1933 les villages de colonisation, destinés à fixer dans les régions fertiles du Sud les paysans des cercles voltaïques de la Haute Côte d'Ivoire. Un millier de travailleurs mossi, issus de Koudougou, Tenkodogo, Ouagadougou, Kaya, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Dédougou, qui venaient d'être rattachés à la colonie de Côte d'Ivoire, sont ainsi regroupés dans sept villages de colonisation dans le cercle des Gouros<sup>20</sup>, au centre-ouest. Ils constituèrent le vivier de manœuvres pour les plantations européennes de la région. En pays Gouro, l'immigration s'est amplifiée avec l'intensification de l'agriculture commerciale, avec pour conséquence l'appel des migrants mossi, main-d'œuvre pour les entreprises tant publiques que privées.

Par ailleurs, ces cultures arbustives exigeaient un moment de récolte. L'ampleur du travail entraîne une forte demande de main-d'œuvre à certaines périodes de l'année. Une exploitation caféière normalement conduite a besoin d'un manœuvre pour 4 hectares en période creuse, c'est-à-dire de février à juillet et d'un manœuvre pour 2 hectares en période de défrichage et de récolte d'août à janvier. Cette durée des travaux agricoles fut déterminante dans la création de foyers de migrants. Ce fut le cas à Gagnoa de 1936-1937 avec la Société des plantations réunies d'Afrique de l'Ouest (SPROA). Les manœuvres opérant dans cette structure dormaient dans des conditions acceptables. « Parfois certaines cases communes sont solides, spacieuses et saines » (Bony 1980:483).

Les travailleurs des régions forestières sont employés non seulement sur les plantations, mais aussi sur les chantiers forestiers. C'est le cas surtout de la zone forestière ouest du territoire de Côte d'Ivoire, où l'exploitation forestière, à travers l'ouverture des pistes, permit l'expansion des plantations européennes dans les régions de Gagnoa, Sinfra, Daloa et Oumé. Ailleurs dans le Sanwi, « les immigrants mossi représentaient 10 500 individus sur une population fixe estimée en 1935 à 32 000 habitants » (Ekanza 1981:92). Le système de métayage en vigueur chez les Agni a fait de cette zone une région d'accueil par excellence. L'importance économique de cette zone se mesure à travers les plantations de café et de cacao.

En règle générale, les migrants forcés se sont installés dans le sud forestier après l'abolition du travail forcé en 1946. Cet acte pourrait expliquer la forte concentration observée des populations migrantes dans la région forestière<sup>21</sup>.



L'éclatement de la Haute-Volta au profit du territoire de Côte d'Ivoire transforme ce besoin de travailleurs en migration de colonisation des terres fertiles, dans la zone forestière. Cependant, on peut s'interroger sur les actes qui vont conduire à la restauration du territoire de la Haute-Volta dans ses frontières en 1932.

## **Les actions pour la reconstitution de la Haute-Volta**

Au moment où germèrent les mouvements d'émancipation organisés dans les cadres territoriaux, la Haute-Volta n'existait pas. Ce qui exacerba les frustrations, créant une solidarité entre les ressortissants de l'ancienne Haute-Volta.

### *Le combat des chefs mossi et de l'élite voltaïque*

Dès 1932, pour empêcher le démantèlement du territoire, le roi des Mossi avait envoyé, le 11 avril et le 1<sup>er</sup> mai, des messages écrits au député Blaise Diagne à Paris<sup>22</sup>. L'objectif était de plaider la cause du maintien de la colonie.

Avec la dislocation du territoire autonome de la Haute-Volta de 1932, une véritable dynamique de résistance s'installe. Cette opposition se consolide dans le tissu social et ses différentes strates, du sommet à la base. Elle est motivée surtout par le fait que le bloc Mossi s'est retrouvé réparti entre trois colonies, bénéficiaires de la dislocation<sup>23</sup>. Aucune des composantes de l'entité « Haute-Volta » ne l'accepte et chacune développe des formes d'action ou entame des démarches pour voir se reconstituer la Haute-Volta. Un véritable front uni patriotique va alors se constituer pour aller à la reconquête du statut de territoire autonome. Pour le peuple voltaïque, le rattachement à la Côte d'Ivoire semble être plutôt une sanction qu'une récompense, ce qui justifie leur combat pour la reconstitution de la Haute-Volta. Aussi les autorités traditionnelles sont-elles contre l'utilisation abusive et humiliante de la main-d'œuvre voltaïque. Leur combat est soutenu par d'autres forces, notamment des intellectuels.

Par ailleurs, l'effort de guerre et l'idée de la dette de sang servirent de fondement aux revendications des partisans de la reconstitution. Ces derniers critiquèrent la balkanisation et le délaissement de la Haute-Volta, notamment sa capitale historique, Ouagadougou. Le souverain mossi fut en effet parmi les premiers Africains à entendre l'appel du général de Gaulle<sup>24</sup>. Le Naba Koom avait, à cette époque, annoncé son ralliement pendant que la Côte d'Ivoire officielle était vichyste<sup>25</sup>.

Avec les nouvelles dispositions constitutionnelles françaises autorisant la création de partis politiques, de syndicats et d'associations dans les colonies,

en Haute-Volta, le Moro Naba Saaga créa dès 1945 le premier parti politique, l'Union pour la défense des intérêts de la Haute-Volta (UDIHV). La contestation prit dès lors une autre forme. Ainsi, le roi mossi proposa le Baloum Naba Tanga, son ministre, aux élections législatives du 21 octobre 1945, dont le programme de campagne se résumait à la reconstitution de la Haute-Volta. Il fut battu par le candidat Houphouët-Boigny du Rassemblement démocratique africain (RDA), soutenu par Ouezin Coulibaly, originaire de Bobo Dioulasso. Plus tard, le député Philippe Zinda Kaboré, après les élections du 2 novembre 1946, se vit confier par le Moro Naba la mission sacrée d'obtenir de l'Assemblée nationale la reconstitution de la Haute-Volta<sup>26</sup>. Mais leur rêve ne vit le jour, en réalité, que grâce au contexte politique de l'époque.

### ***La volonté de l'administration coloniale et le rôle de l'Église catholique***

La France officielle, après la guerre contre l'Allemagne nazie d'Adolf Hitler (1939-1945), avait ses priorités à l'intérieur de ses frontières, à savoir la reconstruction d'un pays dévasté par l'occupation allemande. Cette époque verra monter et grandir le mécontentement et la révolte dans ses colonies, à tel point que la France va tenter de juguler cela par la tenue de la conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944<sup>27</sup>). L'Afrique Occidentale Française va alors commencer à connaître de nouveaux mouvements de contestation politique avec la naissance des partis politiques dès 1946. C'est à ce moment que la métropole décide de se pencher sur la reconstitution de la Haute-Volta, car la situation politique en France est favorable aux calculs politiques des partisans de la poursuite de la colonisation<sup>28</sup>.

En effet, pour les autorités administratives, le territoire de la Haute-Volta devait servir de rempart politique contre la montée en force des idées progressistes véhiculées par le Rassemblement démocratique africain affilié, à l'époque, au Parti communiste français. Pour Paris, il ne s'agit pas uniquement de récompenser la loyauté du Moro Naba envers la « France libre », pour son ralliement dès les premières heures des combats. La raison est à rechercher ailleurs.

Pour la métropole, il faut étouffer l'influence du Rassemblement démocratique africain d'obédience communiste, dont la base, située en Côte d'Ivoire, menace de s'étendre dans toute l'Afrique Occidentale Française via la Haute-Volta (Kaboré 2002:20). Pour l'administration, il faut mater « les tendances RDA » afin de préserver ce système colonial (Guirma 1991:60). Elle trouve en l'Église catholique, à travers l'archevêque de Ouagadougou, un allié de poids. Sa proximité avec le roi des Mossi pousse le pouvoir

colonial à prêter attention aux désirs du peuple voltaïque<sup>29</sup>. En réalité, un véritable jeu d'intérêts est à la base de cette alliance, car

Malgré les difficultés d'ordre apostolique, les différentes autorités, découvrant la convergence de leurs intérêts, mobilisent les solidarités inhérentes au jeu colonial. Dès lors, la Mission profite de la légitimité politique que possèdent les autorités coutumières pour « pousser » à la réhabilitation du territoire voltaïque, tandis que le Mogho Naba tire profit de la connaissance des affaires publiques, de l'instinct diplomatique et des réseaux qu'entretient Mgr Thévenoud avec la sphère politique (Bouron 2010:70).

Selon Bouron il importe

De se détacher d'une vision strictement événementielle afin d'appréhender la portée réelle d'un acte politique fort – la reconstitution de la Haute-Volta – sur une autorité socio-religieuse fortement implantée dans le paysage voltaïque, mais toujours en recherche d'expansion (Bouron 2010:65).

Pour la Mission catholique, la reconstitution de la Haute-Volta est une occasion propice à son essor. À ce titre, il n'est pas exclu que l'évêque de Ouagadougou ait utilisé ses relations personnelles avec certaines personnalités politiques pour encourager le rétablissement de la colonie. À une époque où les impératifs soutenus par la conférence de Brazzaville imposent à l'État français de se pencher plus sur les questions sociales, sanitaires et économiques, les autorités administratives voient d'un bon œil l'apport de la mission catholique pour la renaissance de la Haute-Volta.

De ces différents intérêts en jeu, après 15 ans, la lutte finit par payer, avec la reconstitution de la Haute-Volta dans ses frontières d'avant scission le 4 septembre 1947.

## Conclusion

Le territoire de Haute-Volta, créé en 1919, fut démembré en 1932. La raison était à rechercher dans le peu de potentialités économiques que détenait la colonie et dans sa forte démographie susceptible d'approvisionner les zones forestières en main-d'œuvre. Cet acte de l'administration coloniale fut surtout bénéfique pour la Côte d'Ivoire à cause de l'exploitation de ses immenses potentialités économiques (café, cacao, coton, bois, etc.) pour le marché européen. Ainsi, la Haute-Volta devint le « réservoir de main-d'œuvre » de la Côte d'Ivoire. Cela créa une interdépendance entre la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire. Cette situation accentua la pauvreté de la Haute Côte d'Ivoire et la prospérité de la Basse Côte d'Ivoire. Aussi, exacerbé par la division du peuple voltaïque, le roi des Mossi, le Moro Naba, prend-il très tôt la tête de la contestation pour la reconstitution du territoire de Haute-

Volta. Ce combat fut relayé par l'élite au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans le cadre des réformes politiques initiées par la métropole. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la renaissance du territoire en 1947 dans ses frontières de 1932, sous la poussée « nationaliste voltaïque » et la crainte du péril communiste du RDA d'Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire. Cependant, force est de constater que, même si le rétablissement du territoire voltaïque semblait avoir été un défi, il est certain qu'il a contribué au renforcement de la légitimité administrative, à la valorisation du pouvoir du Moro Naba et au patriotisme voltaïque, malgré la manipulation des ethnies par le colonisateur.

## Notes

1. La Côte-d'Ivoire hérita du cercle de Dédougou (boucle de la Volta noire) et des cercles de Tenkodogo, Kaya, Ouagadougou, Koudougou, Gaoua, Battié, Bobo-Dioulasso, soit 2 011 916 habitants et 132 650 km<sup>2</sup>. ANCI XII-6-36 /104-690 : Instruction pour la mise en application du décret du 05 Septembre 1932 relative à la suppression de la Haute-Volta, 1932.
2. La quête de la main-d'œuvre mossi se situe dans la période d'intense exploitation (1923-1930) et au plus fort de la récession économique mondiale (1931-1934). Elle correspond à l'époque où les planteurs de Côte d'Ivoire éprouvaient le besoin d'une main-d'œuvre abondante et quasiment gratuite.
3. Des subventions peuvent être accordées aux colonies sur le budget de l'État. Des contingents peuvent être imposés à chaque colonie jusqu'à concurrence des dépenses militaires qui y sont effectuées.
4. L'arrêté promulguant en Afrique Occidentale Française (AOF) le décret du 17 février 1932, modifiant les traitements de présence des trésoriers généraux et trésoriers payeurs des colonies, le signifie implicitement. Ainsi, celui exerçant en Côte d'Ivoire percevait 54 000 f, contrairement à son homologue en Haute-Volta qui a 48 000 f, (JOAF, no 2976, p. 346).
5. Territoire enclavé, la Haute-Volta a un climat peu favorable au développement des cultures pérennes. Les pluies peu abondantes ne durent que cinq mois (juin à octobre), tandis que la sécheresse dure de novembre à mai. La longue sécheresse ne permet donc pas le développement de l'agriculture.
6. Il exercera en Haute-Volta de mai 1919 à décembre 1927. Son œuvre fut marquée par la consolidation de l'ossature administrative avec la création des cercles (Bobo Dioulasso, Gaoua, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma, Ouahigouya, Koudougou, Batié, Kaya, Tenkodogo, Ouagadougou) et la mise en valeur coloniale de façon volontariste. Il s'agit, entre autres, de l'introduction des cultures de rente, notamment le coton et l'arachide.
7. Cet acte a eu pour conséquence un recul des cultures vivrières et une réquisition par le travail forcé qui se sont avérés rudes et contraignants, tout comme l'impôt de capitation.

8. La culture du coton débute en 1921 et constitue le seul produit de rente permettant à la population de s'acquitter de l'impôt. Avec la conjoncture économique des années 1929-1930, qui restreint la capacité d'achat des maisons de commerce, les Africains se trouvent dans l'incapacité de s'acquitter de l'impôt.
9. ANCI, XI-42-380, Koudougou, rapport annuel, 1931.
10. En 1930, il s'ensuit une disette qui s'explique par l'invasion de sauterelles et la sécheresse exceptionnelle.
11. ANCI, DD X-6-131 /1839, Rapport du gouverneur Reste sur les raisons de la migration voltaïque vers les colonies britanniques, 09 novembre 1933.
12. « Dès le début des années 1920, certains commandants de cercle et lieutenants-gouverneurs avaient dénoncé les effets pervers des migrations saisonnières et, de l'aveu de bien des responsables, l'évaluation des effets de ce problème était brouillée par des lacunes du système des statistiques des populations » (Gervais & Mandé 2007:71).
13. De 1920 à 1930, 25 276 manœuvres sont recrutés pour les travaux du chemin de fer Thies-Niger. De 1921 à 1930. Ce sont 42 830 manœuvres qui sont recrutés pour le chemin de fer Abidjan-Ferké. Et de 1920 à 1930, 19 800 manœuvres sont acheminés sur les plantations et les chantiers publics ou commerciaux (Yoda 2004:26).
14. ANCI, 5EE44. Haute-Volta : incident de frontière Haute-Volta-Gold Coast (1923-1932).
15. Il décrit à merveille la volonté des Africains de fuir les impôts et le travail forcé de ce territoire français. C'est pourquoi, face aux exactions des Européens, il n'était pas rare de voir des Africains qui ne venaient que la nuit dans leur case et leurs champs pour éviter de payer les impôts.
16. Le démembrement de la Haute-Volta se situe dans la période d'intense exploitation (1923-1930) et au plus fort de la récession économique mondiale (1931-1934).
17. ANS, 2G 37-40 Côte d'Ivoire. Annexe au rapport sur le travail et la main-d'œuvre, 1937.
18. La période qui s'étend de 1925 à 1946 apparaît, dans la colonie, comme la période de la mise en place des services de la main-d'œuvre. C'est également l'époque de l'application de nouvelles conditions et modalités de recrutement. Ce rattachement a favorisé le recrutement forcé des manœuvres, cause des exodes massifs vers la Gold Coast, au point que de nombreux chefs de village ou de quartier partis en Gold Coast reviennent faire de la propagande auprès de leurs compatriotes pour les inciter à aller s'installer en territoire britannique.
19. Dès mai 1946, on assiste à un étonnant mouvement de déplacement de travailleurs volontaires vers les chantiers du sud. Par conséquent, toutes les estimations de 1945 pour l'année 1946 se trouvent erronées, car dépassées. Au lieu de 33 500 travailleurs, c'est le chiffre de 61 172 qui est atteint dans la colonie de Côte d'Ivoire en décembre 1946 (ANS-Dossier K 402 (132). Direction des services économiques. Inspection du travail).

20. Sept villages de colonisation construits dans le pays Gouro furent peuplés de Mossi venus de la Haute Côte d'Ivoire en 1934. Quatre étaient à proximité de Bouaflé (Koudougou sur la route de Yamoussoukro, Garango sur la route de Daloa, Koupela et Tenkodogo sur la route de Zuénoula) et trois à proximité de Zuénoula (Koudougou et Ouagadougou sur la route de Bouaké, et Kaya sur la route de Bouaflé).
21. Cette situation peut expliquer le fort taux de concentration de population dans les régions du sud et la disparité de développement au profit de ces zones, avec la Côte d'Ivoire indépendante, du fait de la richesse des terres des migrants.
22. Son successeur Naba Saaga reviendra à la charge à Dakar, en novembre 1945, devant Pierre Charles Cournarie, gouverneur général de l'A.O.F., en lui demandant d'envisager le rétablissement de l'ancienne colonie de la Haute-Volta.
23. La Côte d'Ivoire s'en tira avec le plus gros lot, 56 % du territoire, comprenant : Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Kaya, Tenkodogo, Koudougou, Gaoua et Batié.
24. Opiniâtre, l'empereur mossi, qui voyait en de Gaulle un partisan éventuel de la réhabilitation du territoire voltaïque, organisa une obstruction régulière du régime de Vichy avant sa mort en 1942.
25. Cette solidarité entérianne une sécession de fait, comme si le territoire voltaïque avait toujours existé.
26. Le sort va en décider autrement, car le 25 mai 1947, ce jeune député de 27 ans meurt à Abidjan.
27. Sans avoir le caractère « révolutionnaire et décolonisateur » qui lui sera prêté par la suite, elle a de l'importance parce qu'elle éveillera, à terme, la conscience des Africains à travers des recommandations telles que : suppression de l'indigénat, liberté du travail, essor de l'instruction, décentralisation administrative.
28. Dans le contexte de revendications nationalistes africaines, en particulier en Afrique du Nord, ces auteurs partisans fustigent toute idée d'indépendance, « source de désordre » suscitée par l'anticolonialisme affiché par les deux grandes puissances.
29. Dans l'histoire de la Haute-Volta, l'Église catholique du territoire, qualifiée de « fille aînée de l'Église en Afrique », a été un acteur de premier plan. Elle a soutenu les revendications de reconstitution du territoire après sa dislocation en 1932, au point que Felix Houphouët-Boigny qualifiait la colonie reconstruite de « Haute-Volta de Mgr Thévenoud ».

## Sources et bibliographie

- ANCI, XII-6-36 /104-690, Instruction pour la mise en application du décret du 5 septembre 1932 relative à la suppression de la Haute-Volta, 1932.
- ANCI, DD X-6-131 /1839, Rapport du gouverneur Reste sur les raisons de la migration voltaïque vers les colonies britanniques, 9 novembre 1933.
- ANCI, 5EE44, Haute-Volta, incident de frontière Haute-Volta-Gold Coast (1923-1932).
- ANS, 2G 37-40 Côte d'Ivoire. Annexe au rapport sur le travail et la main-d'œuvre, 1937.
- ANCI, 1DD-XII-6-36/104-690, Intrusions pour la mise en application décret du 5 septembre 1932 relative à la suppression de la Haute-Volta.

- ANCI, XI-42-380, Koudougou, rapport annuel, 1931.
- Bouron, Jean-Marie, 2010, « La Mission catholique et la reconstitution de la Haute-Volta. Intérêts, rôle, conséquences », dans Moussa Willy Batenga, Pierre Claver Hien, Maxime Compaoré & Moustapha Gomgnimbou (Dir.), *La reconstitution de la Haute-Volta*, Ouagadougou, L'Harmattan, p. 63-90.
- Bony, Joachim, 1980, *La Côte d'Ivoire sous la colonisation et le prélude de l'émancipation (1920-1947)*, *Genèse d'une nation*, Paris, thèse de doctorat d'État, Université de Paris 1.
- Ekanza, Simon-Pierre, 1981, « Main-d'œuvre ivoirienne des entreprises privées pendant l'entre-deux-guerres, 1921-1939 », *Annales de l'université d'Abidjan*, série I, Histoire, TIX, p. 73-97.
- Gervais, Raymond R. & Issiaka Mande, 2007, « Comment compter les sujets de l'Empire ? Les étapes d'une démographie impériale en AOF avant 1946 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 95, p. 63-74.
- Guirma, Frédéric, 1991, *Comment perdre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yaméogo*, Paris, Éditions Chaka.
- JOCI, 1931, p. 287-300.
- JOAF, 1932, n° 2976, p. 346.
- Kabore, Roger Bila, 2002, *Histoire politique du Burkina Faso, 1919-2002*, Paris, L'Harmattan.
- Kouadio, Tiacoh Carnot, 1981, « Historique de l'implantation en milieu forestier ivoirien (Bouaflé, Zuénoula) de villages de colonisation voltaïque de 1934 à 1938 (Koudougou, Garango, Tenkodogo, Koupela) », *Godo-Godo*, n° 6, Abidjan, p. 51.
- Mande, Issiaka, 1996-1997, *Les migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), mise en perspective historique 1919-1960*, Paris, Université de Paris VII, Denis Diderot, thèse de doctorat.
- Sarraut, Albert, *Projet de Loi du 12 avril 1921 portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises*.
- Tokpa Lépé, Jacques, 1992, *La main-d'œuvre africaine des exploitations forestières privées de Côte d'Ivoire de 1900 à 1946*, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, thèse de 3<sup>e</sup> cycle.
- Zahie, Gnahoua Dieudonné, 1987, *Main-d'œuvre voltaïque et économie de plantation dans la région d'Agboville à l'époque coloniale 1930-1946*, Abidjan, Université d'Abidjan, département d'histoire, mémoire de maîtrise.

